

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 8

Artikel: A Aigremont
Autor: Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vous êtes à un cinquième étage et vous désirez descendre dans la rue. Vous pouvez passer par l'escalier ou sauter par la fenêtre. Personne n'hésitera à déclarer que la seconde voie est plus dangereuse que la première. Et cependant qui sait ? En sautant par la fenêtre vous pouvez tomber dans la hotte vide d'un boulanger qui passe; il aura les reins cassés et vous ne vous ferez aucun mal.

Le cas s'est produit dans je ne sais plus quelle ville — en Amérique, naturellement — et a même donné lieu à un procès. En descendant l'escalier, au contraire, vous glisserez sur une pelure d'orange et vous romprez le cou. Quel était pour vous, et ce jour-là, le chemin dangereux ?

Vous ferez bien, cependant, si jamais vous êtes placé devant l'alternative, de prendre l'escalier; les accidents heureux sont rares, plus rares encore que les autres...

Dans l'ignorance totale où nous sommes de ce qui nous attend à chaque seconde, que pouvons-nous faire de mieux, en effet, que de nous laisser guider par nos expériences antérieures et par celles d'autrui ?

On peut conclure en disant : pour l'individu, le danger n'existe pas, ou, si vous préférez, il n'y a que danger nul ou danger absolu. Seul existe le cas particulier : l'accident. A l'expérience à décider.

...Puisque nous ne pouvons rien prévoir dans cet ordre d'idées, évitons tout au moins de nous faire du souci inutile; ne soyons pas pusillanimes. Soyons prudents, mais sans aucune peur de ce qui échappe complètement à notre contrôle...

EXPOSITION NATIONALE D'ART APPLIQUÉ

Le comité de l'Exposition nationale d'art appliquée, qui aura lieu à Lausanne, dans la Halle du Comptoir suisse, du 6 mai au 25 juin prochain, reçoit encore de nombreuses demandes d'exposants qui ne se sont pas inscrits dans les délais réglementaires. Il s'efforcera d'en tenir compte dans les limites de la place dont il dispose.

Le Département fédéral de l'Intérieur a décidé de résérer, sur les fonds de chômage des artistes suisses une somme de 10,000 francs pour des achats à l'exposition. La subvention fédérale de 12,000 francs et celles votées par l'Etat de Vaud et Lausanne prouvent l'intérêt que les pouvoirs publics portent à cette première manifestation générale de l'art appliquée et des industries d'art suisses.

Il importe que ce bel effort soit appuyé par toute la population et, principalement, par les milieux professionnels. Le comité d'organisation adresse un chaleureux appel aux sociétés qui groupent les représentants du commerce et de l'industrie, les invitant à organiser des visites en commun de l'exposition. Des conditions très favorables ont été prévues pour les visites collectives.

Le secrétariat de l'Œuvre, place de la Cathédrale, 12, à Lausanne, donnera tous les renseignements complémentaires désirables.

LE CHEMIN DU PARADIS

AX***, mourait, il y a quelques semaines, un honorable citoyen (ou citoyenne ?) qui, suivant les prescriptions légales, fut enseveli au cimetière communal. Or, à en croire un correspondant de la feuille locale, le convoi funèbre ne serait arrivé au champ du repos, situé à un bon quart d'heure du village, qu'après avoir passé par des aurores du plus haut comique.

Voici ces lignes que nous transcrivons littéralement :

« La rumeur publique veut que, à l'occasion des dernières élections communales, nos édiles se sont engagés à apporter dans la gestion de l'administration une stricte économie; loin de nous l'idée de les blâmer puisque c'est le contribuable qui paie. Est-ce une raison suffisante, cependant, pour pousser cette économie à l'extrême ? Ceux qui ont assisté à un ensevelissement, ces derniers temps, ont pu en juger. On n'avait pas donné un seul coup de pelle sur toute la traversée de la localité et le corbillard balotté de droite et de gauche n'est arrivé à « bon port » que grâce à la bonne volonté de ceux qui, à la force du poignet, l'ont empêché de basculer, et après plusieurs arrêts, pour permettre au pauvre bidet de reprendre son souffle. Puis le tableau de

ce « porteur » qui, manquant le pas, roule avec le « Directeur des sépultures » à côté du char funèbre. Enfin, ceux qui suivaient se souviendront longtemps de cette file indienne et du pas de course désordonné qui leur fut imposé par moments. »

Le tangage du corbillard, la chute d'un « porteur » et de M. « le directeur des sépultures », la file indienne du convoi, et surtout... le pas de course que celui-ci fut obligé de prendre à un moment donné, en vérité, cela a dû être plutôt cocasse.

Rocharnon.



A AIGREMONT

quelque distance du Sépey, dans la vallée des Ormonts, la route des Diablerets passe au pied d'un mont aux côtes rapides et ébouleuses qui forme une sorte d'éperon.

Sur ce mont est le hameau des Voëttes formé de chalets épars au milieu des pâturages. A l'extrémité du mont se voient les ruines du château d'Aigremont. Il ne s'agit pas de ruines donnant une idée bien précise du donjon qui se dressait là. Il ne reste guère qu'un grand mur debout au milieu des sapins et des amas de pierres entre lesquelles croissent des myrtilles et des framboisiers.

L'histoire de cette antique forteresse m'a tenté. J'ai cherché le récit de la prise d'Aigremont par les Bernois et de la fuite de la demoiselle allant jeter son trésor dans le lac des Chavonnes.

Mais ce qui est le mieux resté dans ma mémoire c'est le récit que nous fit un brave montagnard, interrogé par mon père au sujet de ces ruines :

Il y a plusieurs années déjà que vivaient aux Voëttes deux frères Z., qui étaient de véritables bandits. Tout le monde les redoutait comme le feu. Il n'y avait méchante farce qui n'ait ces deux coquins pour auteurs. Ne craignant ni Dieu ni diable, ils juraient comme des païens, buvaient comme des trous, battaient quiconque voulait leur résister. Quand il y avait bal aux Mosses, à la Combillaz ou au Sépey, les filles s'enfuyaient dès que les deux Z. arrivaient. Ces colosses barbus, hauts de taille et toujours à moitié ivres terrorisaient la contrée.

« Voyez-vous, continua notre homme, les montagnards, c'est tout bon ou tout « crouie ». Ceux-là étaient de la « vermine du diable. »

Un soir qu'ils avaient fait du scandale dans le café du père Rime, aux Mosses, le vieux Chapalay du Lyoson d'en-bas leur dit :

— Je parie que vous n'oserez pas aller la nuit de Noël sur les ruines d'Aigremont.

— Tu es fou, vieux, lui répondit Jean Z. Qu'est-ce que ces cailloux peuvent bien me faire ? On y a été des centaines de fois sur ces ruines; on y a même porté des draps pour faire croire aux revenants. Quand la Suzette Morerod est arrivée à moitié morte de peur à Vers l'Eglise, en racontant qu'elle avait vu des fantômes, c'était nous, vieux ! Ah ! on en a des farces dans notre sac.

— Allez toujours, reprit Chapalay. Je parie ma tête que si vous allez à Aigremont la nuit de Noël vous mourrez tous deux dans l'année.

On était le 24 décembre. Les deux Z. annoncèrent bien haut au Café de la Poste qu'ils passeraient la nuit à Aigremont et que, si le seigneur se montrait avec ses filles ils les feraient vivement déguerpir en bas des rochers.

En vain le père Z., un vieillard honnête dont la vie avait été gâtée par ses deux coquins de fils, les supplia de ne pas tenter Dieu.

Ils partirent vers les 10 heures et les montagnards des Voëttes les entendirent passer hurlant leurs chants sauvages, frappant à coups de gourdin contre les portes de tous les chalets.

La nuit était magnifique. La lune brillait. La neige étincelait. Pas un bruit. Le dernier chalet passé, nos hommes se calmèrent. César Z. dit à son frère, avec un horrible juron :

— Tu sais, je vais lui en faire un de Noël, à ce vieux fou de Chapalay. Il me le payera : nous faire passer une nuit aussi froide sur ce monticule, cela mérite une vengeance éclatante.

Ils arrivèrent à Aigremont, s'appuyèrent contre un sapin, allumèrent leurs pipes et parlèrent de leur vengeance.

Minuit sonnait à l'horloge du Sépey. Aussitôt une lueur apparut sur la colline. D'un creux sombre sortit un homme d'aspect vénérable, portant une grande barbe blanche, vêtu de la cotte des chevaliers. Il fit lentement le tour des ruines, s'arrêtant de temps en temps comme pour donner des ordres à des soldats invisibles.

Quand il passa près des deux frères, ceux-ci se cachant derrière leur sapin lui allongèrent chacun un formidable coup de gourdin. Les bâtons heurterent le sol avec tant de force que les deux hommes les lâchèrent. Mais le fantôme n'avait pas bronché. Il continua sa marche solennelle; il fit au moins cent fois le tour du château et chaque fois les deux Z. essayaient de le frapper, mais ne frappaient que le vide.

La dernière fois le fantôme s'arrêta aux quatre coins du donjon en répétant d'une voix basse et rauque : « Malheur, malheur, malheur ! » Puis il disparut comme il était venu.

Un frais éclat de rire retentit. Nos bandits tressaillirent : ils venaient de reconnaître une voix de jeune fille et se promirent bien de ne pas se laisser jouer par elle comme par le vieux chevalier. Elle était vêtue de blanc, portait une longue traîne et avait jeté un voile sur sa tête. Elle parlait. Ils entendirent ces paroles : « Oui, je prendrai soin du trésor, je m'en vais jusqu'à Aï et je le remettrai à la fée. Adieu père. » Puis elle se mit à courir légère et lumineuse. Ils s'élançèrent à sa poursuite.

Depuis longtemps ils entendaient parler de ce trésor, et il était là.

La châtelaine se dirigea vers la côte rapide qui descend jusqu'à la Grande-Eau. On entendait le bruit métallique des pièces d'or. César, plus leste que son frère, bondissait comme un chamois. Il s'accrochait aux sapins, se retenait aux branches. Tout à coup il glissa et, avec la rapidité de l'éclair, tomba jusqu'au bas des rochers.

Au même instant, son frère qui le suivait entendit de nouveau les mots : « Malheur, malheur, malheur ! » Tremblant de peur, il remonta la pente comme un fou. Rien. Tout était tranquille. On n'apercevait ni seigneur ni demoiselle.

Alors, saisi d'une peur atroce, Jean Z. s'enfuit, laissant tout, sa pipe, son chapeau, son bâton. Il entra dans son chalet, en barricada les portes et les fenêtres, et, toute la nuit, hurla de terreur.

Le matin le postillon trouva le cadavre de César déjà entamé par un renard.

Quand on voulut ramener ce corps, Jean prit son fusil et déclara que le premier qui entrerait aurait son affaire.

Dès lors il vécut comme un détrouqué, assez tranquille le jour, mais craignant la nuit. Un matin on le trouva pendu à sa porte. Tout le monde dit : « Quel bon débarras ! »

Les deux frères, morts dans l'année selon la parole du vieux Chapalay, furent vite pleurés et personne n'osa plus aller chercher le trésor d'Aigremont.

Henri de Forel.

UN SOLICITEUR DE MARQUE

MONSIEUR Aloys Cherpillod, avocat, à Moudon, a narré, au cours de la dernière séance du « Vieux Moudon », sous le titre de : « Un solliciteur de marque », le passage de François Bonivard à Moudon, le 25 mai 1530.

En 1531, a-t-il dit, Genève abattit une partie des murailles et fit ainsi disparaître le prieuré de Saint-Victor, qui a joué un rôle important dans les destinées et les malheurs de François Bonivard.

Né en 1493, Bonivard fut le successeur de son oncle dans la charge de prieur. Intelligent, instruit, Bonivard aurait peut-être joué un rôle en vue à la cour de Savoie; mais à la mort de son oncle, il fit don à la ville de Genève des trois couleuvrines servant à la défense du prieuré de Saint-Victor, et que son oncle, par testament, avait désiré voir convertir